



**LES
FEUILLES
DE**

BONSON

Mairie : 04 93 08 58 39 **N°07**
mairie@village-bonson06.fr Janv. | 2022

JEAN-CLAUDE MARTIN

**« EN 2022,
CONTINUER À VOUS
SERVIR ET À VOUS
ACCOMPAGNER »**



Monsieur le Maire, en ce début d'année, qu'avez-vous à dire aux Bonsonnoises et aux Bonsonnois ?

Je leur souhaite une excellente année malgré la crise sanitaire qui nous touche depuis deux ans. C'est pour cette raison, que ma priorité restera de prendre toutes les mesures de protection qui s'imposent. Ensuite, qu'ils soient heureux à Bonson. Qu'ils conservent le lien qui les unit, qui nous unit, malgré les gestes barrières. Ce lien est essentiel à mes yeux. Avec mon équipe, nos efforts se poursuivront afin de toujours mieux vivre ensemble.

Comment ?

Nous allons créer des lieux de vie, des lieux où les gens peuvent se rencontrer, échanger. Il en va de la survie d'un village. Bonson ne sera jamais un village dortoir. Je le répète, les Bonsonnois doivent être heureux de vivre dans leur village, mais aussi de vivre ensemble ! Pour cela, nous avons des projets : des jardins partagés et le cheminement entre les Amandiers et le Moulin, le clos de boules, les aménagements sportifs et publics au Gabre, le réaménagement de la Place du Festin, la future Médiathèque, sans oublier notre Espace de Vie Sociale à la Maison Flora (lire pages 2 et 3).

La vie associative ?

Elle se développe elle aussi. En tout premier lieu avec le Comité des fêtes du Gabre, autour d'une équipe dirigeante dynamique et sympathique. Li Bounsounnenc, également, assure le lien avec tous les habitants de la commune. Le clos bouliste du Gabre, lui aussi, est entre de bonnes mains pour le plus grand plaisir des amateurs. Enfin, comme nous l'avions exposé lors de notre élection, la démocratie participative tient une large place dans nos décisions. La création récente de deux comités de quartiers le démontre. Toutes ces associations redonnent du souffle à notre commune.

Le vivre ensemble se construit autour d'animations variées ?

C'est vrai ! Quel bonheur de se retrouver autour d'un Aioli, une soupe au Pistou, un Pique-Nique ou un apéritif, de passer une soirée tous ensemble finalement. Mais, au quotidien, Bonson vit également très bien : on peut y croiser les adeptes du yoga, de la gymnastique, du vélo, de la marche et de la chasse, sans oublier les habitués du Moulin à Huile.

Pour ces associations, justement, vous allez offrir un lieu dédié ?

Un Espace de Vie Sociale va ouvrir ses portes à la Maison Flora. Il permettra à tous les habitants et aux associations de venir se rencontrer autour de différents pôles, de grands moments de convivialité, d'échange et d'apprentissage.



**« LES
BONSONNOIS
DOIVENT ÊTRE
HEUREUX DE
VIVRE DANS
LEUR VILLAGE,
MAIS AUSSI
DE VIVRE
ENSEMBLE ! »**

Vous avez également souhaité porter une attention particulière sur les enfants ?

L'école est ouverte 48 semaines par an, tous les mercredis et toutes les vacances scolaires, en complément de l'Éducation Nationale, nous permettons ainsi aux parents de travailler en toute quiétude.

Nous les emmenons également vers d'autres connaissances, sorties périscolaires, découverte des livres, expositions, stages, mercredi au ski et bien d'autres surprises qui viendront étayer cette nouvelle année. Désormais, tous les enfants de notre commune se retrouvent sur les bancs de notre école des Amandiers et participent aux différentes prestations proposées par notre Centre de Loisirs.

Quelles améliorations avez-vous apportées ?

Trop de choses avaient été oubliées. Nous avons fidélisé le transport toute l'année entre le Gabre et l'école des Amandiers. Des travaux ont été effectués : les peintures, le remplacement des réfrigérateurs, les climatisations, le bureau de la directrice, les placards, les stores, sans oublier la sécurisation de l'école avec la mise en place de nouveaux grillages et portails. Nous avons prouvé que notre priorité était bien l'école !

La culture ?

Là encore, au cours des différentes soirées organisées, les Bonsonnois ont pu découvrir – ou redécouvrir – un tableau restauré, un film diffusé, assister à des concerts ou des lectures comme celle d'Anne Parillaud. Nos lieux de culte ont également été rénovés, la chapelle Saint-Jean-Baptiste sera plus belle que jamais, l'église Saint-Benoît chauffée. Enfin, grâce à une programmation régulière et de qualité, Bonson va retrouver son attractivité touristique et culturelle ! Enfin, nous n'oublierons pas, bien sûr, les sportifs en herbe.

Les relations avec les institutions ?

Elles sont au beau fixe. La preuve, les subventions que nous avons reçues de la Métropole Nice Côte d'Azur, du Département, de la Région et même de l'Etat.

Un dernier mot ?

Notre Commune au travers de ses quartiers est en train de se retrouver, de se modifier, de se comprendre... et de s'aimer.

Je tiens à remercier toute mon équipe et les agents municipaux pour l'immense travail accompli. Et au cours de cette année qui débute, nous continuerons à servir, aider et accompagner chacun d'entre vous, chères Bonsonnoises et chers Bonsonnois.

Le cadre du tableau « La mort de Saint-Joseph » restauré



C'est la Bonsonnoise Isabelle Cuoco, conservatrice du patrimoine, spécialisée en mobilier et objets en bois, qui a été chargée de cette restauration. Elle a travaillé in situ, au cœur même de la chapelle du Pas-set, sous le regard intéressé des visiteurs. Le cadre rénové vient sublimer le tableau « La mort de Saint-Joseph », une huile sur toile de 160x125 cm, datant probablement de la fin du XIX^e siècle ou du début du XX^e siècle. Le coût de cette restauration a été couvert à hauteur de 80% par une subvention de 3 254 euros du Conseil départemental.

Des conférences scientifiques au village



Belle initiative culturelle de cette rentrée. Depuis le mois de septembre, une conférence scientifique gratuite se déroule les premiers jeudis du mois à la salle communale. Organisés par l'association « Science pour tous 06 », ces premiers rendez-vous ont rassemblé entre 35 et 55 Bonsonnois. Après une pause en décembre, le cycle de conférences a repris le 6 janvier avec la question « Les algorithmes sont partout : oui, mais où ? », posée par Frédéric Havet, directeur de recherche au CNRS et à l'INRIA.

Soirée cabaret pour 47 joyeux Bonsonnois

À l'initiative du Comité des fêtes, une soirée cabaret au Victoria Palace de Contes a été organisée le samedi 27 novembre. Une ambiance mêlant féerie et Moulin rouge a enchanté les 47 participants, transportés depuis Bonson par un bus pris en charge par la commune.

Saint-Benoît bien chauffé

Ça y est, le chauffage de l'église Saint-Benoît a été refait grâce à un financement municipal qui permettra aux paroissiens de passer l'hiver au chaud.

PROJETS

CE QUI NOUS AT

Créer du lien en dotant la commune de lieux de vie et d'échanges, qu'ils soient culturels, sportifs ou administratifs. Embellir encore notre beau village en préservant son riche patrimoine. Et permettre à tous de participer à notre projet commun. C'est l'ambition de la municipalité depuis le premier jour. Une ambition qui va trouver son aboutissement dans plusieurs réalisations programmées pour 2022. Tour d'horizon.

Maison Flora

L'ÉCLOSION D'UN « ESPACE DE VIE SOCIALE »

À Bonson, les idées germent plus vite que la survenue du printemps. Et, au cœur du village, la Maison Flora ne donnait pas tout son potentiel. D'où l'éclosion d'un projet de création d'un « Espace de vie sociale » qui est en cours d'agrément de la Caisse d'Allocations Familiales. « Ce sera un lieu de proximité et d'animation intergénérationnel et familial permettant aux habitants d'exprimer, de concevoir et de réaliser leurs projets », explique Florence Carello, 1^{re} adjointe au maire. Lieu d'accueil et d'écoute des habitants, il sera notamment doté d'un ordinateur donnant accès aux services publics. Une animatrice sera chargée d'accompagner les Bonsonnois dans leurs démarches.

Mais, la Maison Flora sera aussi au cœur de la vie participative du village, accueillant en son sein les bénévoles pour des ateliers créatifs, couture... ainsi que le soutien scolaire.

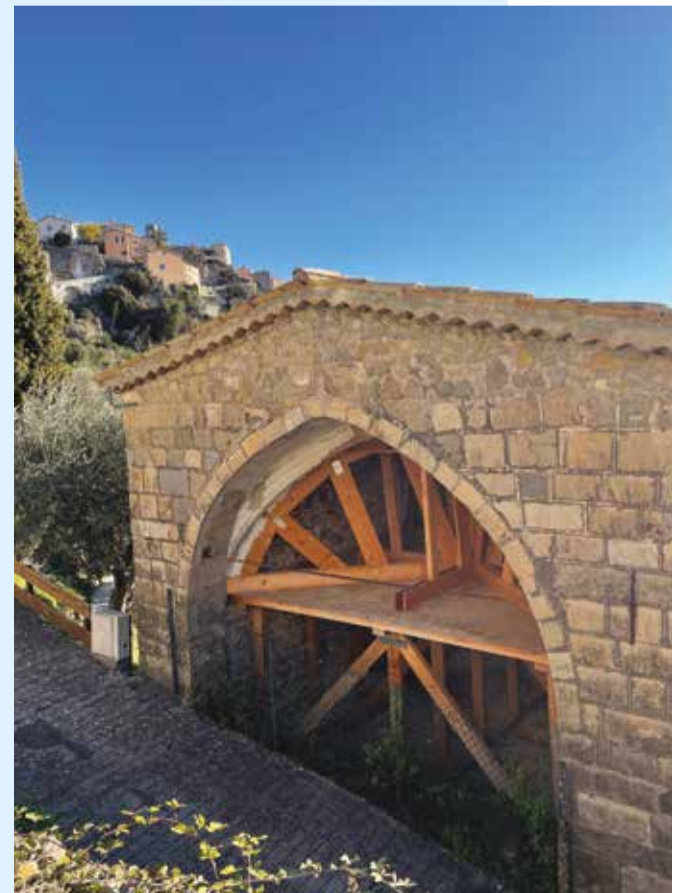
Le village a trop longtemps souffert d'un déficit de services publics et de dynamique associative. C'est bien dans la volonté d'y remédier et de moderniser ce territoire que la municipalité a initié cette nouvelle offre de service en direction de toutes les tranches d'âge.



Devant l'entrée de la Maison Flora où sera situé l'Espace de vie sociale : les élus chargés de ce projet, Dolores Pillard, Jocelyne Maurel et Florence Carello, aux côtés de l'assistante sociale de la CAF M^{me} Roquerol-Poetto, qui accompagne la commune dans cette démarche.

Chapelle Saint-Jean-Baptiste RÉNOVÉE GRÂCE À VOUS !

Chef d'œuvre en péril. La petite chapelle à flanc de coteaux située au bas du village menaçait avec un réel risque d'effondrement de la toiture. Il y avait urgence à rénover ce joyau d'art primitif. Daté du XII^e siècle, l'édifice religieux est doté d'une belle voûte gothique en étoile. Son intérêt patrimonial a convaincu la municipalité de lancer, avec l'appui de la Fondation du Patrimoine, un appel aux dons pour l'aider à boucler le budget de restauration. Initiée en mai 2021, cette collecte a permis de recueillir quelque 15 000 euros sur un montant global des travaux de 86 000 euros. On peut y ajouter les deux subventions du Conseil Départemental (23 113 euros) et de la Région (32 428 euros). Les élus remercient chaleureusement tous les contributeurs qui ont, par leur générosité, veillé à la sauvegarde de ce pan de notre histoire.



TEND EN 2022 !

En bref...

Une subvention pour l'activité yoga

L'engouement pour le yoga a gagné le village où l'association FSBE dispense ses séances au foyer communal les mardis de 9h à 10h. Une activité qui a bénéficié d'une subvention de la commune permettant l'achat de tapis de sol.



Huit mercredis au ski pour les petits Bonsonnois



C'est une nouveauté de cette année 2022. Les élèves de l'école primaire qui le souhaitent bénéficient de 8 mercredis au ski, dans la station d'Auron. Le Conseil départemental met à leur disposition le matériel nécessaire et participe aux frais de transport, de restauration (déjeuner au restaurant à midi) et aux cours de ski délivrés par des moniteurs ESF. Le Sivom gère l'organisation de cette activité. C'est Claire, la directrice de l'accueil de loisirs, qui encadre les petits Bonsonnois. La commune participe également au financement de cette activité afin que le coût par mercredi et par enfant reste limité, soit entre 15 et 25 euros selon le quotient familial.

Des vendredis sportifs pour les seniors



Depuis début novembre, la commune et le Comité départemental olympique et sportif (CDOS) organisent, tous les vendredis à 10 h, des séances d'activité physique adaptée pour les seniors. Gratuites, elles se déroulent au Foyer rural dans le cadre de l'opération « Le sport est dans le pré ».

Place Scoffier

UNE NOUVELLE MÉDIATHÈQUE AU MENU

Au village, nombre d'habitants avaient du mal à digérer la disparition annoncée du restaurant *La Table de Bonson*, en vente depuis quelque temps. Situé au cœur du village, l'établissement ne parvenait pas à trouver repreneur. Soucieux d'y maintenir un lieu de vie et d'échange, les élus ont décidé, lors du conseil municipal du 26 novembre, de se porter acquéreurs des murs et du fonds de commerce. « L'acquisition de ces locaux présente une réelle opportunité pour la commune en nous permettant de réaliser la première étape d'un projet de plus grande envergure », expose le conseiller municipal Stéphane Frasconi : « déplacer le restaurant dans un endroit plus stratégique permettant une réelle viabilité économique et installer un nouveau service culturel au sein de la commune ».

L'acquisition des murs s'élève à 61 000 euros TTC tandis que l'achat du fonds, comprenant le bail commercial et la jouissance des locaux, s'établit à 17 000 euros TTC.



Pour cette opération, la Municipalité a, d'ores et déjà, obtenu l'accord du Conseil départemental pour une subvention de 24 500 euros et 12 000 euros de la Région. Par ailleurs, la licence 4, acquise par la précédente municipalité et qui aurait été perdue en 2022, sans la possibilité d'en créer une autre, a été louée à l'épicerie de proximité « La Bonsonnoise ». L'acquisition du bâtiment de la place Scoffier correspond à la volonté de la municipalité de multiplier les services à la population dans le prolongement de la politique menée depuis le début du mandat.

« Convaincue de l'importance de la lecture comme support de sa politique culturelle, la commune a déjà initié de nombreuses actions

comme l'élargissement des heures d'ouverture de l'actuelle médiathèque, l'installation de boîtes à livres, la mise en place de manifestations autour du livre comme un troc du livre... » détaille Stéphane Frasconi. Cette nouvelle médiathèque ouvrira encore le champ des possibles en la matière.

Au Gabre

LA RENAISSANCE DU CLOS DE BOULES

Redynamiser le tissu associatif et créer du lien entre les habitants. Ce double objectif a conduit la municipalité à proposer un projet global d'aménagement du hameau du Gabre. La réhabilitation du clos de pétanque est au cœur de cette proposition. Une initiative qui a recueilli l'adhésion des habitants et permis l'émergence d'une équipe volontaire et soudée autour du nouveau président

associatif, Franck David. Sans attendre la fin des travaux, ces amoureux de pétanque et de convivialité ont ainsi d'ores et déjà relancé l'activité. En parallèle, le chantier a bien avancé. Il prévoit la réfection des 600 m² de surface de jeu, avec clôtures et éclairage, ainsi que la création d'un coin snack, la réhabilitation du bâtiment, l'installation de bancs et d'une alimentation en eau. Un investissement de quelque 50 000 euros pour

cette première phase.

Les travaux (réalisés par les entreprises bonsonnoises Balduzzi jardins et Florent Lancien avec une maîtrise d'ouvrage confiée à Stéphanie Sannières, gérante de l'entreprise OCV à Carros) doivent être livrés en ce tout début d'année.

Alors rendez-vous aux beaux jours, dans ce bel endroit, pour un moment de détente et de convivialité autour d'une partie de pétanque endiablée.



Le président Franck David accompagné du vice-président Michel Veschi

DES CADEAUX À LA PELLE...



À l'appel des Fêtes de fin d'année, la municipalité avait prévu des cadeaux... à la pelle ! Il y en a eu pour tous les goûts et pour tous les âges, afin que les Bonsonnoises et les Bonsonnois retrouvent leur sourire en cette fin 2021 malgré la crise sanitaire et les cas qui se multiplient. Alors, en respectant bien évidemment les gestes barrières, les festivités ont pu se dérouler pour le plus grand bonheur de tous les habitants de la commune.

LE VILLAGE ILLUMINÉ

Ainsi, dans cette sombre période, le village a retrouvé la lumière. Les arches décorées et mises en lumière, le moulin étincelant, des sapins « enguirlandés » dans les rues de Bonson, chaque année davantage, et selon la volonté municipale, notre village se pare un peu plus de mille feux.



DES COLIS TRÈS APPRÉCIÉS

Les aînés, bien évidemment, n'ont pas été oubliés en cette période festive. Ainsi, 138 colis ont été distribués par les élus, 90 à des couples et 48 individuels, pour le plus grand plaisir des récipiendaires. Tous ont ainsi affirmé leur « grande satisfaction » non seulement par le cadeau reçu mais aussi par la « démarche à domicile », si précieuse en ces temps difficiles. Jean-Claude Martin, le premier magistrat, a également effectué cette tournée des colis au village, aux écarts et au Gabre.



DES VŒUX... TIMBRÉS !

Une magnifique carte de vœux a été envoyée aux habitants avec 4 timbres représentant des vues du village et du retable de Bréa. Une attention très appréciée, et qui donnera certainement envie aux destinataires auxquels vous les expédiez de venir découvrir notre commune.



Graphisme de la couverture : Norma Rosso
Conception du carnet de timbres : Cédric Lebouteiller et Florence Carello

LE CHIFFRE

1 100 EUROS

Le montant offert par l'association « Les festivités du Gabre » au Téléthon



C'est, en effet, la somme récoltée le samedi 4 décembre, après une journée organisée à la mairie annexe et marquée par la générosité. C'est aussi le fruit du travail réalisé depuis plusieurs semaines par Laurence, avec les répétitions assidues et concentrées de nos 7 jeunes artistes en herbe afin d'interpréter avec brio deux saynètes de théâtre devant un public venu très nombreux les applaudir. Merci également à Rose qui a aidé Laurence à confectionner les costumes et à nos jeunes ados qui ont maquillé avec talent nos petits acteurs.

Le soir, un concours de belote était organisé et 24 joueurs y ont participé. Nathalie Toche et Michel Lozano affrontaient en finale Geoffrey et Lucas Weber qui ont remporté le concours. Bravo aux quatre finalistes et aux deux vainqueurs !

Mais le grand gagnant de cette journée était bien évidemment le Téléthon, qui a reçu une belle donation grâce aux organisateurs et aux participants.



L'ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

À Bonson, il n'y a pas que le 24 décembre que le Père Noël a un agenda surchargé.

Ainsi, l'après-midi du 12 décembre, il avait été convié par l'Association des Parents d'Elèves à venir rendre visite à 40 petits bonsonnois qui avaient réservé un accueil chaleureux et décoré au vieil homme à la barbe blanche. Petits et grands ont pu ensuite déguster un goûter sur la place du Festin, avec chocolat chaud et barbe à papa pour les premiers et vin chaud pour les seconds, sous le regard bienveillant des membres de l'APE, des parents et du Maire, Jean-Claude Martin, présent pour l'occasion.



UN NOËL MUSICAL EN DESSERT



Pour ce Noël bonsonnois, il y a eu pas mal de plats de résistance. Mais, le mardi 21 décembre, la municipalité n'a pas oublié... les desserts.

Tradition oblige, une collation a été proposée aux Bonsonnoises et Bonsonnois avec, bien sûr, les 13 desserts provençaux. De quoi déguster ces saveurs sucrées tout en goûtant aux plaisirs d'une soirée exceptionnellement douce et aux accents de Noël.

Ensuite, cerise sur le gâteau, avait lieu le concert du groupe Mescla en l'église Saint-Benoît. Le public, très nombreux, a pu terminer l'année sur une bonne note grâce à cet ensemble musical, qui compose de la musique traditionnelle et contemporaine sur des textes en niçois et en italien. Il a instillé ainsi une ambiance de folk méditerranéen tantôt rythmé, tantôt mélancolique.

VŒUX SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

C'est le cœur gros que Jean-Claude Martin, Maire de Bonson, a dû se résigner à présenter une nouvelle fois ses vœux sur les réseaux sociaux en raison de la crise sanitaire.

Il n'a hélas pas pu retrouver toutes les Bonsonnoises et tous les Bonsonnois en ce début 2022 à qui il a tout de même rappelé son désir de bâtir le Bonson de demain, un lieu convivial où tous les habitants auront plaisir à vivre ensemble (lire l'interview du Maire en page 1) et tous ses vœux de bonheur et de santé en cette terrible période.